

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7451675701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3322481>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 avril 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



VM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 3 000 euros

Siège social : 2 rue du Point du Jour

49170 ST MARTIN DU FOUILLOUX

Siège de liquidation : 34 rue du Petit Anjou

49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX

841 864 978 RCS ANGERS

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Véronique CHAUVIN, demeurant 34 Rue du Petit Anjou 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 34 rue du Petit Anjou 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que

les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex